MINISTÈRE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE L'INNOVATION

UNITED NATIONS
Mauritius and Seychelles



VIOLENCE NUMÉRIQUE CONTRE LES ENFANTS :

COMPRENDRE, PROTÉGER ET AGIR.

Publié en 2025 par le Bureau des Nations Unies pour Maurice et les Seychelles et le Ministère de la Technologie de l'Information, de la Communication et de l'Innovation (MITCI).

La terminologie employée et la présentation des informations dans cette publication ne reflètent aucune opinion ni position officielle du Bureau des Nations Unies pour Maurice et les Seychelles et du Ministère de la Technologie de l'Information, de la Communication et de l'Innovation (MITCI).

Les opinions et points de vue exprimés dans cet ouvrage sont exclusivement ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement ceux du Bureau des Nations Unies pour Maurice et les Seychelles et du MITCI, ni n'impliquent une quelconque approbation officielle.

Les illustrations, prénoms et personnages inclus dans cet ouvrage sont purement fictifs et sont destinées à des fins créatives et éducatives et ne visent en aucun cas à représenter ou à stéréotyper un individu, une culture ou une région en particulier.

Production : Ministère de la Technologie de l'Information, de la Communication et de l'Innovation
Conception, Scénario, Coordination éditoriale, Illustrations et Direction artistique : Reshma Nathoo, Hemadevi Boodadoo, Ramakrishna Mudaliar, Bhavesh Munbodh et Nitin

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos **03**

Introduction : Unissons pour mettre fin aux violences numériques **08**

Partie 1 : Comprendre les différentes formes de violences numériques **10**

Partie 2 : Les conséquences et effets de la violence numérique **20**

Partie 3 : Les droits des enfants dans l'espace numérique et la responsabilité parentale **30**

Partie 4 : Reprendre le contrôle, se reconstruire et avancer **40**

Conclusion **52**



Ministre de l'Égalité des genres et du Bien-être de la famille

Je suis ravie d'être associée à la Campagne de sécurité numérique pour les enfants et les adolescents. En tant que Ministre de l'Égalité des genres et du Bien-être de la famille, j'ai la responsabilité de garantir la protection et la sécurité de nos enfants qui représentent notre avenir.

À Maurice et partout dans le monde, les jeunes sont de plus en plus connectés via les smartphones, les plateformes de jeux et les réseaux sociaux. Avec l'accessibilité à l'internet et aux données mobiles, les enfants se connectent en ligne à un âge de plus en plus précoce et pour des périodes de plus en plus longues. Nous savons tous que l'internet est une source riche d'informations et de divertissements qui offre de nombreuses opportunités nouvelles et passionnantes pour l'enseignement et l'apprentissage, mais il les expose également à des risques qui nécessitent une vigilance collective.

La Campagne de sécurité numérique pour les enfants et les adolescents en ligne est une occasion de sensibiliser davantage à la sécurité en ligne, tant pour les enfants que pour les parents. Alors que les parents et les institutions fournissent des appareils personnels aux enfants, il est important de maintenir des conversations régulières sur la sécurité en ligne. Ces discussions aident les enfants à développer leur confiance, leur jugement et à apprendre à se protéger en ligne.

Une priorité clé pour la République de Maurice est de renforcer la résilience numérique des enfants et des adolescents, afin qu'ils soient équipés pour reconnaître les risques, réagir en toute sécurité et demander de l'aide en cas de besoin. La résilience numérique vise à donner aux jeunes les moyens de naviguer dans le monde en ligne avec confiance et conscience.

Les Ministères, la Force policière de Maurice, les écoles, les parents et les organisations communautaires jouent tous un rôle essentiel pour aider les enfants à développer ces compétences. Cela peut se faire par le biais de conversations à la maison, de programmes de littératie numérique en milieu scolaire et de campagnes de sensibilisation des jeunes dans différentes régions de la République de Maurice.

Avec une approche collaborative, je n'ai aucun doute que nous pourrons protéger nos enfants et nos adolescents.

Arianne Navarre-Marie

l'Honorable (Mme) Marie Arianne Navarre-Marie
Ministre de l'Égalité des genres
et du Bien-être de la famille



Ministre de la Technologie de l'Information de la Communication et de l'Innovation

Ce livret témoigne d'une réalité que nous ne pouvons plus ignorer : nos enfants grandissent dans un univers numérique où les opportunités sont immenses, mais où les menaces peuvent être tout aussi profondes. En tant que Ministre des Technologies de l'Information, de la Communication et de l'Innovation, je porte la responsabilité morale et institutionnelle de garantir que cet espace reste un lieu de respect, de dignité et de sécurité pour chaque enfant de notre République.

Les situations décrites dans ce livret ne sont pas de la fiction. Elles reflètent des réalités vécues dans nos écoles et nos familles. Les données confirment une hausse inquiétante des cas de cyberharcèlement, de chantage numérique ou encore de grooming. Face à cela, nous avons renforcer MAUCORS+, la plate-forme de signalement des incidents en ligne, nous développons une stratégie nationale d'IA responsable et lançons de nouveaux programmes de prévention. Un pays n'est réellement numérique que lorsqu'il protège les plus vulnérables.

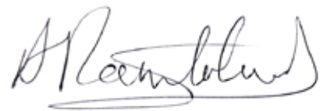
C'est dans cette optique que, pour la première fois dans l'histoire de notre secteur, nous introduisons avec les opérateurs télécoms un outil majeur : des cartes SIM spéciales pour les jeunes de moins de 18 ans, permettant aux parents de choisir eux-mêmes le niveau de modération des réseaux sociaux et des contenus accessibles. C'est une avancée déterminante, un pas concret vers un environnement digital plus sain, plus encadré et plus protecteur.

Mais au-delà des politiques, ce livret nous rappelle une vérité essentielle : derrière chaque écran, il y a un cœur, un enfant, une vie en construction. Ce livret nous invite à prendre conscience que la protection des jeunes ne relève pas seulement des outils technologiques, mais d'un engagement collectif : celui des parents qui écoutent sans juger, des enseignants qui repèrent les signaux faibles, des amis qui tendent la main, des institutions qui accompagnent et des plateformes qui doivent prendre leurs responsabilités.

Je veux dire aux jeunes : Vous n'êtes jamais seuls. Vos droits sont réels, votre dignité est sacrée.

Je veux dire aux parents : Votre écoute peut tout changer. Vous êtes des protecteurs.

Ensemble, faisons du numérique un espace de lumière, de sécurité et d'espoir.



Dr the Hon Avinash Ramtohul,
Ministre de la Technologie de l'Information
de la Communication et de l'Innovation



Lisa Simrique Singh

United Nations
Resident Coordinator
Mauritius & Seychelles

Les espaces numériques recèlent une promesse extraordinaire pour l'apprentissage, la créativité et la connexion. Mais ils sont aussi devenus des lieux où la violence circule à la vitesse d'un clic, frappant souvent les plus vulnérables.

À mesure que la technologie s'accélère, notre vigilance doit suivre le même rythme. Le cyberharcèlement, la cybercriminalité, les deepfakes, la désinformation, la fraude, l'extorsion, le grooming ne sont pas des risques abstraits — ce sont des menaces bien réelles pour la sécurité, la dignité et la confiance. Ils impactent sur les droits humains fondamentaux : le droit d'accéder à l'espace numérique sans peur, sans violence et là où notre vie privée est protégée. Les enfants, les filles et les femmes sont particulièrement vulnérables, confrontés au silence, à la culpabilisation ou à la honte. Mettre fin à la violence numérique signifie mettre fin à la stigmatisation qui empêche les personnes — en particulier les filles et les femmes — de briser le silence, de s'exprimer, de demander de l'aide et de reprendre leur pouvoir d'agir.

Promouvoir des espaces numériques sûrs exige bien plus que de la sensibilisation; toute la société doit être impliquée. Les familles, les écoles, les communautés, les institutions et les individus ont tous un rôle à jouer pour promouvoir un comportement responsable, renforcer la résilience et s'opposer contre les abus sous toutes leurs formes.

À l'occasion de la Journée des droits humains et des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, les Nations Unies sont fières de s'associer avec le Gouvernement de Maurice afin de promouvoir la sécurité en ligne et les droits numériques comme une priorité nationale.

Ce livret — élaboré conjointement avec le Ministère de la Technologie de l'Information, de la Communication et de l'Innovation, le Ministère de l'Égalité des genres et du Bien-être de la famille, le Ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines, et le Bureau de l'Ombudsperson pour les Enfants — est un outil pratique pour sensibiliser les enfants, les adolescents, les filles et les adultes afin qu'ils puissent naviguer dans ce monde numérique de manière sûre et confiante.

Je suis particulièrement heureuse de mettre en lumière DIVA (Digital Interactive Virtual Assistant), la nouvelle mascotte numérique de Maurice, qui apporte une voix accessible et en temps réel à cette campagne de sensibilisation.

L'équipe des Nations Unies demeure résolue et engagée à soutenir Maurice dans la construction d'un environnement numérique inclusif et fondé sur les droits, où chacun peut apprendre, s'exprimer et naviguer — à l'abri de la violence et de la peur.



Aneeta Ghoorah

Ombudsperson
for Children

Le bureau de l'Ombudsperson for Children a le plaisir de prendre part aux activités organisées dans le cadre des 16 jours d'activisme, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

À l'occasion du lancement du livret consacré à la sécurité numérique et aux droits en ligne des enfants et des adolescents, je souhaite rappeler l'importance d'un environnement digital qui protège, informe et responsabilise. Dans un monde où les jeunes passent une part croissante de leur vie en ligne, il est essentiel qu'ils puissent y évoluer en sécurité, tout en connaissant pleinement leurs droits et les ressources disponibles pour les soutenir.

La création de ce livret reflète une collaboration précieuse entre de nombreux partenaires : le bureau de UNRC, les trois ministères concernés, le bureau de l'Ombudsperson for Children et des spécialistes du numérique.

Chacun a contribué à enrichir ce document autour de DIVA afin qu'il réponde réellement aux besoins actuels des enfants et des adolescents. Cette démarche collective démontre que la sécurité et le bien-être numériques ne peuvent être assurés que par un engagement partagé. Je remercie toutes les parties prenantes pour leur expertise et leur dévouement, et j'invite l'ensemble de la communauté à utiliser ce livret pour promouvoir, ensemble, une culture numérique plus sûre, plus inclusive et pleinement respectueuse des droits des enfants.

Aux parents, je souhaite rappeler que vôtre accompagnement bienveillant et attentif demeure essentiel : en dialoguant régulièrement avec vos enfants et en les guidant dans leurs usages numériques, vous contribuez à renforcer leur sécurité, leur confiance et leur autonomie en ligne.

Aux enfants et jeunes j'ajouterai : en apprenant à reconnaître les risques et à utiliser les outils en ligne de manière éclairée, vous pouvez utiliser l'internet tout en protégeant vôtre bien-être.



DIVA

INTRODUCTION

Du 25 novembre au 10 décembre 2025, Maurice s'est joint au monde entier pour commémorer les *16 Days of Activism to End Gender-based Violence,* sous le thème : "*UNiTE to End Digital Violence against All Women and Girls.*"Cette campagne, menée à l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration de Beijing, rappelle une vérité urgente : la violence faite aux femmes et aux filles, qui touche une femme sur trois, ne s'exprime plus seulement dans l'espace physique, mais aussi dans le monde numérique.

Aujourd'hui, alors que les outils technologiques façonnent nos relations, nos apprentissages et nos identités, les femmes, les filles et les garçons et de plus en plus nos enfants utilisent ces espaces pour s'exprimer et s'émanciper. Pourtant, pour beaucoup d'entre eux, l'espace numérique est devenu un terrain d'hostilité, de manipulation, de harcèlement et de contrôle. Les statistiques du CERT-MU en témoignent : depuis janvier à novembre 2025, 118 jeunes de moins de 17 ans ont déjà signalé des incidents graves de cybercriminalité. Au total, 1 414 cas de harcèlement en ligne, 623 cas de cyberbullying, 763 arnaques et 472 vols d'identité ont été rapportés.

Ces chiffres, derrière lesquels se cachent des visages et des souffrances réelles, interpellent sur l'urgence d'agir. Conscient de ces enjeux, le Bureau des Nations Unies pour Maurice et les Seychelles et le Ministère de la Technologie de l'Information, de la Communication et de l'Innovation, avec ses partenaires nationaux — dont le Ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines, le Ministère de l'Égalité des genres et Bien-être de la famille et le Bureau de l'Ombudsperson for Children mènent une action soutenue pour renforcer la littératie numérique, la sécurité en ligne et la capacité des jeunes à s'affirmer en citoyens numériques responsables.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit ce livret. À travers plusieurs histoires inspirées du vécu des enfants et des adolescents, **DIVA** –notre Digital Interactive Virtual Assistant, avatar national de l'intelligence artificielle accompagne les jeunes pour mieux comprendre : les différentes formes de violence digitale et leurs conséquences dévastatrices ; leurs droits fondamentaux dans l'espace numérique ainsi que les solutions pour se protéger, demander de l'aide et se reconstruire.

DIVA ne raconte pas seulement des situations : elle montre des chemins. Elle rappelle que la résilience existe, que des mécanismes de soutien sont là, que les parents, les enseignants, les institutions et les autorités sont présents. Et surtout, elle répète un message essentiel : un jeune n'est jamais seul. Face à la montée de la violence numérique, nous devons tous agir pour stopper les abus digitaux.

*As per Children's Act (2020), a child is defined as "a person under the age of 18".



PARTIE 1

Comprendre les différentes formes de violences numériques

Dans un monde où les jeunes évoluent quotidiennement entre réseaux sociaux, jeux en ligne et messageries instantanées, les dangers du numérique restent souvent méconnus ou sous-estimés. La partie 1 du livret a pour objectif d'expliquer, de manière simple et visuelle, les différentes formes de violences numériques auxquelles les enfants et adolescents peuvent être confrontés.

À travers les histoires de Darina, Sarah, Yusuf et Priyashinee, le lecteur découvre les multiples visages de ces violences : cyberharcèlement, diffusion non consentie d'images intimes, doxing, chantage, grooming, usurpation d'identité… autant de situations où la frontière entre le virtuel et le réel s'efface, laissant des impacts profonds.

Grâce à l'accompagnement de **DIVA**, notre avatar d'intelligence artificielle, ce chapitre aide à reconnaître ces comportements et à comprendre leurs mécanismes.

Darina (15 ans) Quartier militaire

Les Ombres du Net















Sarah (14 ans) Rivière des Anguilles

Secrets exposés

Quoi ?!
Mon adresse et mes contacts sont partout en ligne ?!

Sarah, quelqu'un a divulgué tes informations personnelles en ligne

Je ne comprends pas...

La divulgation de données personnelles s'appelle doxing...

...est une infraction consistant à rechercher et à divulguer sur l'internet des informations sur l'identité et la vie privée d'un individu sans son accord et dans le but de lui nuire. Les informations révélées peuvent être l'identité, l'adresse, le numéro de sécurité sociale, le numéro de compte bancaire, etc.

C'est ma photo. Je l'avais envoyé en toute confiance mais pas pour la partager sans mon accord.

La diffusion non consensuelle d'images intimes (DNII) se produit lorsqu'une personne prend ou partage une image ou une vidéo intime vous concernant sans votre autorisation . On parle également d'abus sexuel par l'image, de pornographie non consensuelle ou de vengeance pornographique..

Quoi ?! Il dit qu'il va partager mes photos si je...

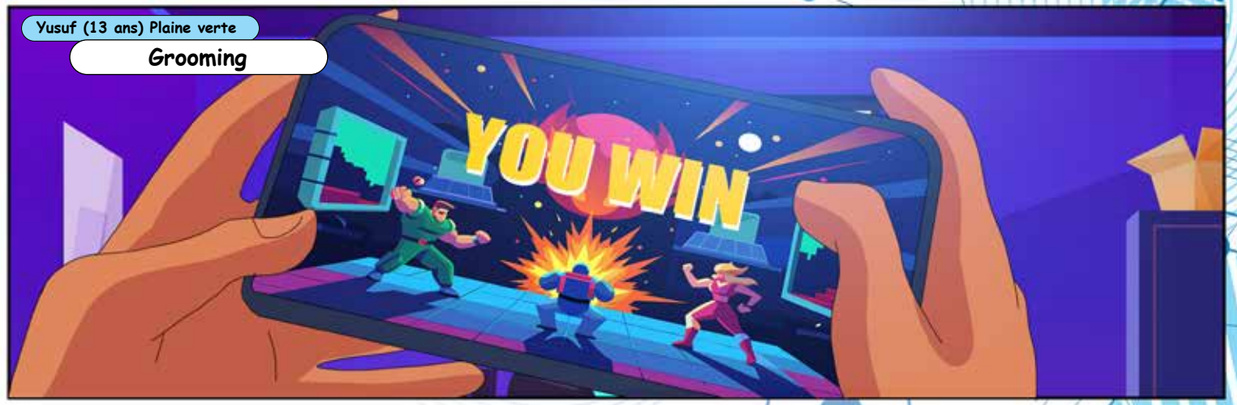
Sarah, ce message est une tentative de chantage.

Chantage... ça veut dire quoi exactement ?

Le chantage est une pression exercée sur quelqu'un pour obtenir un avantage, en le menaçant de révéler ou de faire une action qui pourrait lui nuire

Yusuf (13 ans) Plaine verte

Grooming













Priyashinee (16 ans) Curepipe

Usurpation d'identité

Mais…
ces messages… je ne les ai jamais écrit ! Pourquoi quelqu'un ferait ça

Voilà notre Lovequeen !!!

Tu dois partager tes photos maintenant!

Quelle audace !!!

Priyashinee, ces messages sont créés par quelqu'un qui usurpe ton identité. Les imposteurs peuvent tromper tes contacts, diffuser de fausses informations ou manipuler les autres pour obtenir ce qu'ils veulent.

L'usurpation d'identité est le fait d'utiliser, sans autorisation, des informations d'identification ou des données personnelles d'une autre personne dans un but malveillant, comme commettre une fraude, nuire à sa réputation ou réaliser des actes répréhensibles.



PARTIE 2

Les conséquences et effets de la violence numérique

Après avoir découvert les différentes formes de violence numérique, la partie deux plonge au cœur de leurs répercussions profondes, souvent silencieuses, mais terriblement réelles. Ici, il ne s'agit plus seulement de comprendre ce qui se passe en ligne, mais de montrer ce que cela provoque dans la vraie vie: les émotions qui s'effondrent, la confiance qui disparaît et les nuits qui se transforment en anxiété.

À travers les histoires de Darina, Sarah, Yusuf et Priyashinee, cette partie révèle comment une vidéo partagée, un montage humiliant, un chantage ou un faux compte peuvent bouleverser un jeune, modifier son comportement et détruire son estime personnelle.

Cette partie met en lumière un message essentiel : la violence numérique ne reste jamais derrière l'écran, elle traverse les murs et les frontières, brise les cœurs et détruit les familles. Reconnaître ces conséquences est la première étape pour mieux protéger nos jeunes.

Darina (15 ans) Quartier militaire

Cyberharcèlement

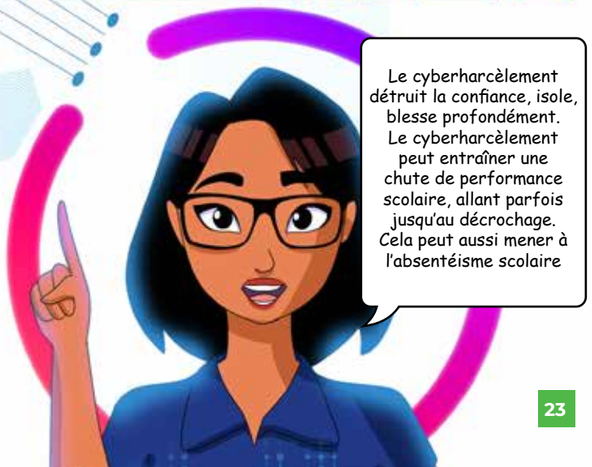












Sarah (14 ans) Rivière des Anguilles

La confiance trahie





Yusuf (13 ans) Plaine-Verte

Grooming





Priyashinee (16 ans) Curepipe

Usurpation d'identité

Encore lui… Il m'écrit tous les jours. Je devrais le bloquer

T'es trop belle. Réponds-moi. Tu fais la star ou quoi ?

10

Tu vas me le payer.

Tout le monde va savoir qui t'es vraiment

Son visage pâlit.

Pourquoi il me parle comme ça ? Je ne lui ai rien fait…

Euh… Priyashinee, c'est vrai ce compte TikTok à ton nom ?

Quel compte ?

Elles lui montrent un profil intitulé **@Priyashinee_lovequeen** : avec ses photos et des vidéos suggestives

Mais… c'est pas mon compte ! Quelqu'un m'a volé mes images ! C'est un montage

Regarde, c'est la 'lovequeen' !

Que se passe-t-il ma fille ?

Elle supprime ses comptes

Je suis à bout…

Elle ne parle plus. Elle a l'air malade… Elle s'enferme dans sa chambre

Le cyberharcèlement laisse des cicatrices invisibles : perte de confiance, anxiété, insomnie et rejet de soi. La violence numérique peut entraîner des maux de ventre et de tête et d'autres symptômes physiques



PARTIE 3

Les droits des enfants dans l'espace numérique et la responsabilité parentale

Après avoir exploré les formes de violence numérique et leurs conséquences, cette troisième partie ouvre une nouvelle perspective : celle des droits des enfants dans l'espace numérique et du rôle essentiel des parents pour les protéger. Ici, il ne s'agit plus seulement de comprendre les dangers, mais de montrer comment chaque enfant possède des droits qui lui permettent d'évoluer sur l'Internet en sécurité, avec respect et dignité.

À travers ces histoires, **DIVA** rappelle que chaque enfant a le droit d'être protégé, d'être entendu, de garder ses informations privées et de naviguer en ligne en toute confiance. Mais cette partie met également en lumière un autre pilier indispensable : l'accompagnement des parents. Leur écoute, leur vigilance et leur soutien sont les premières défenses contre les risques numériques.

Darina (15 ans) Quartier militaire

Cyberharcèlement

Après une journée difficile, Darina rentre chez elle, triste. Sur son téléphone, les moqueries sur le groupe Whatsapp continuent.

Pourquoi moi… je n'ai rien fait…









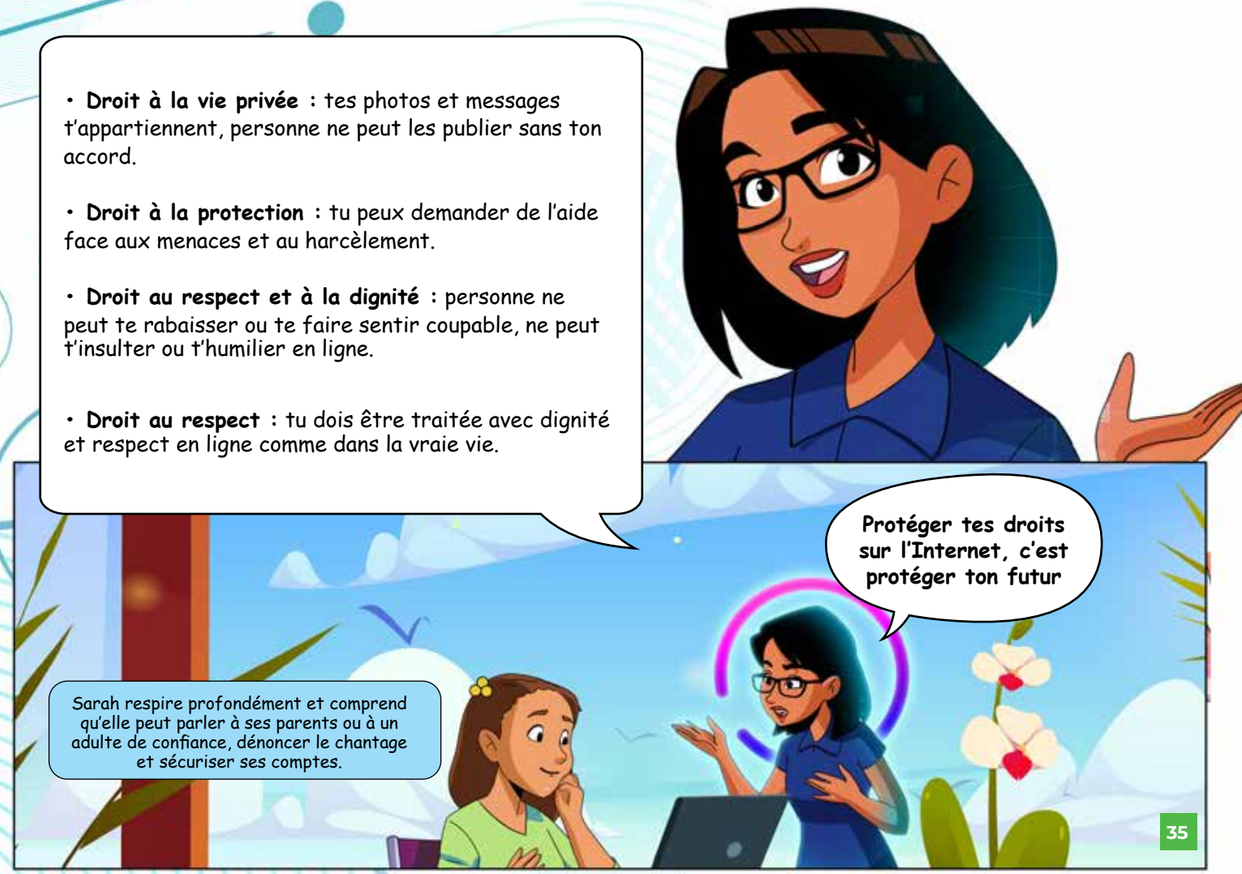
Sarah (14 ans) Rivière des Anguilles

La confiance trahie





- **Droit à la vie privée** : tes photos et messages t'appartiennent, personne ne peut les publier sans ton accord.
- **Droit à la protection** : tu peux demander de l'aide face aux menaces et au harcèlement.
- **Droit au respect et à la dignité** : personne ne peut te rabaisser ou te faire sentir coupable, ne peut t'insulter ou t'humilier en ligne.
- **Droit au respect** : tu dois être traitée avec dignité et respect en ligne comme dans la vraie vie.



Yusuf (13 ans) Plaine-Verte

Grooming

Yusuf, 13 ans, joue dans sa chambre. Son ami de jeu, XMaster, lui demande des photos. Yusuf est confus et effrayé : il découvre que XMaster est un adulte.

Je devrais lui faire confiance… mais je me sens mal…

Yusuf, ce que tu vis s'appelle du grooming. Ce n'est pas ta faute. Tu as des droits.

- **Droit à la vie privée** : personne ne peut te demander des photos ou tes informations personnelles.
- **Droit à la protection** : tu peux parler à un adulte de confiance si quelqu'un te menace.
- **Droit d'être entendu et soutenu** : tes parents, enseignants ou services de protection peuvent t'aider.

Yusuf décide de parler à sa mère. Pour la première fois depuis plusieurs jours, Yusuf se sent en sécurité et moins seul.

Tes droits te protègent. N'hésite jamais à demander de l'aide !

Priyashinee (16 ans) Curepipe

Usurpation d'identité

Priyashinee, 16 ans, consulte son téléphone portable après les cours et remarque quelque chose d'inquiétante : un compte Instagram avec son nom et ses photos personnelles. Certaines vidéos sont modifiées pour paraître suggestives.

Ce n'est pas moi… qui a fait ça ?

Au collège, ses camarades commencent à la regarder étrangement.

Priyashinee… c'est vraiment ton compte ?

Non… je ne comprends pas ce qui se passe…

Elle commence à se sentir humiliée et seule…

Elle devient anxieuse, s'isole dans sa chambre et perd l'appétit. La honte et la peur envahissent ses nuits : cauchemars, sommeil troublé, stress constant.

Tout le monde saura qui tu es vraiment !

Priyashinee, ce que tu traverses s'appelle du cyberharcèlement et de l'usurpation d'identité. Ce n'est pas ta faute. Tu as des droits dans l'espace numérique et je vais t'aider à les connaître

Des droits… ? Mais comment puis-je me protéger ?

1. Le droit à la vie privée : tes photos, vidéos et informations personnelles t'appartiennent. Personne ne peut les utiliser ou les partager sans ton accord.

2. Le droit à la protection : tu peux bloquer et signaler les comptes dangereux et demander l'aide des adultes de confiance, de l'école ou des autorités.

3. Le droit au respect et à la dignité : personne n'a le droit de t'humilier, de te menacer ou de te faire sentir coupable.

Les responsabilités des parents dans l'espace numérique :

- Être attentif et à l'écoute
- Écouter et rassurer
- Conserver les preuves
- Signaler et demander de l'aide **avec la possibilité de preserver l'anonymat**

- **MAUCORS+ : https://maucors.govmu.org**
- **Cybercrime Unit : ccu.mpf@govmu.org 212 9495**
- **Befrienders Helpline (Suicide) : 800 93 93**
- **Family Support Services (Child Abuse) : 113**



PARTIE 4

Reprendre le contrôle, se reconstruire et avancer

Après avoir traversé les épreuves, subit les blessures et les conséquences de la violence numérique, cette quatrième partie ouvre une nouvelle porte : celle du rebond, de la force retrouvée et du pouvoir intérieur. Ici, il ne s'agit plus de danger ni de peur, mais de montrer comment chaque enfant peut se relever, reprendre le contrôle de soi et transformer une expérience douloureuse en source de courage et de changement.

Cette partie illustre des chemins différents mais unis par un même fil : la résilience. Certains choisissent de parler, dénoncer, briser le silence ou utiliser leur voix pour sensibiliser et aider les autres. Chacun découvre qu'il y a espoir après la tempête. Avec l'accompagnement de **DIVA**, cette partie nous rappelle que la force ne naît pas de l'absence de difficulté, mais bien au contraire de la capacité à se relever et qu'aucun enfant n'est condamné à rester une victime. Chacun peut devenir acteur de sa propre reconstruction.

Darina (15 ans) Quartier militaire

Cyberharcèlement

Cour du collège. Une autre élève, Anaïs, glisse et tombe. Des rires éclatent.

Hé ! On a une nouvelle tortue retournée !

Darina observe la scène. Ses mains tremblent

C'est exactement ce qu'ils m'ont fait… Je ne peux pas les laisser faire ça à quelqu'un d'autre

Arrêtez !!! Vous savez à quel point ça blesse ? Ce n'est pas drôle.

J'ai vécu la même chose. Et ça te détruit.

Merci… je pensais que j'allais subir le même sort que toi.

Darina sourit, timidement mais fièrement.

Quelques semaines plus tard, Darina propose de parler devant la classe sur le respect en ligne.

J'ai été victime… mais aujourd'hui je suis ici pour que cela cesse

La résilience, c'est transformer sa douleur en mission. Darina n'a pas seulement guéri : elle protège maintenant les autres.

Il y a toujours une solution

Sarah (14 ans) Rivière des Anguilles

La confiance trahie

La nuit Sarah laisse tomber son téléphone, en larmes. Sa mère ouvre doucement la porte.

Sarah… depuis quelques semaines tu n'es plus la même. Tu pleures, tu ne manges plus… qu'est-ce qui se passe, ma fille ?

Ma chérie, ce n'est pas toi la coupable. Ce qu'il fait s'appelle un crime. Et on va agir maintenant.

Le lendemain matin. Sarah et sa mère entrent au poste de police. Sarah raconte tout à la police et dénonce celui qui a publié ses photos

Tu vas me juger… tu vas dire que c'est de ma faute.

Rien, absolument rien, ne peut justifier que tu souffres comme ça. **Dis-moi la vérité. Je suis là.**

Sarah montre enfin les messages. Maman lit, choquée.

Sarah… il a partagé des photos intimes de toi et a fait du chantage?

Je croyais qu'il m'aimait… je lui avais fait confiance…

Tu as fait le bon choix. Ce que tu vis est une infraction grave que tout jeune qui en est victime doit dénoncer !

Pour renforcer la plainte, la mère de Sarah fait aussi un signalement sur **MAUCORS+**. C'est la plateforme officielle de **CERT MU** pour rapporter tous les incidents en ligne.

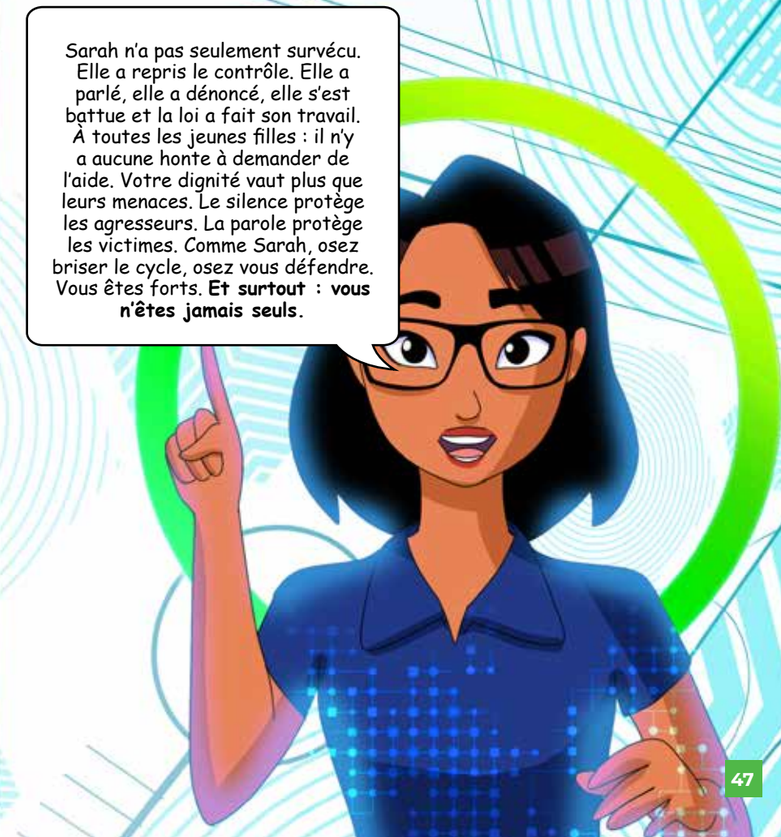
L'arrestation et tribunal
Le jeune homme arrêté











Yusuf (13 ans) Plaine-Verte

Grooming

Yusuf va dans cybercafé pour partager son expérience

J'aimerais parler avec les petits qui jouent ici.

Vous jouez avec des inconnus ? Faites attention… moi aussi je pensais que je parlais à un jeune, a un ami qui voulait m'aider. Mais c'était un adulte dangereux qui voulait me nuire

Hein ? Ça arrive ici aussi ?

Merci, Yusuf… personne ne nous avait jamais expliqué tout ça.

J'ai eu peur. Je pensais que ce qui m'est arrivé était une honte. Je croyais que j'allais me faire juger ou que personne ne me comprendrait.

Mais si je peux éviter à un autre enfant de vivre ça… alors ma peur aura servi à quelque chose

Oui. C'est pour ça que je veux vous expliquer les signes et vous mettre en garde contre ce genre de personnes

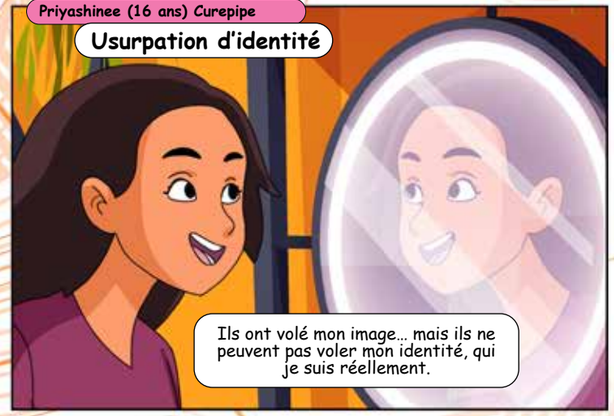
Yusuf leur apprend à reconnaître :

- **les demandes suspectes**
- **les secrets imposés**
- **les menaces**
- **les invitations**

Il n'y a aucune honte à demander de l'aide. Aucune honte à dire qu'on a peur. Aucune honte à dire qu'un adulte nous manipule en ligne. Vous savez pourquoi ? Parce que c'est eux qui font du mal. Pas nous. Si toi, un jour, tu sens qu'on te manipule… Si quelqu'un te demande un secret… Si quelqu'un te menace… Parles-en. Tout de suite. À quelqu'un en qui tu as confiance. Tu n'es pas seul. Tu ne le seras jamais.

Priyashinee (16 ans) Curepipe

Usurpation d'identité



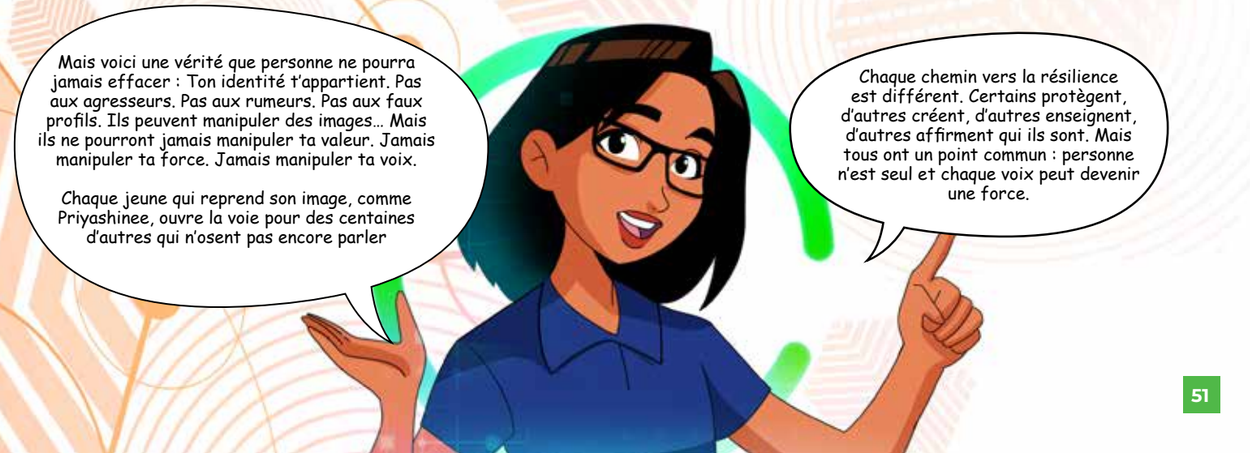












CONCLUSION

Le monde numérique est aujourd'hui une partie intégrante de la vie de nos enfants. Ils s'amusent, apprennent, jouent, partagent... mais toutefois y rencontrent également l'humiliation, la manipulation, la peur et l'injustice. À travers les pages de ce livret, nous avons suivi des enfants dont les voix trop souvent silencieuses se sont mises à résonner : Darina, Sarah, Yusuf, Priyashinee... autant d'histoires qui témoignent que derrière chaque écran, il y a un cœur qui bat, un esprit qui doute, une identité en construction.

Ces récits nous rappellent une vérité essentielle : la violence numérique est profondément humaine même en étant virtuelle. Elle bouleverse la confiance, modifie le regard que l'on porte sur soi, enferme dans le silence ou dans la honte. Mais ces histoires montrent aussi que cette violence ne définit pas la fin du chemin. Car même dans le tumulte, une force peut émerger, une force faite de courage, de parole retrouvée, d'entraide et de reconstruction.

Ce livret est aussi un miroir tendu à notre société. Il nous invite à prendre conscience que la protection des enfants ne relève pas seulement des outils technologiques, mais d'un engagement collectif : celui des parents qui écoutent sans juger, des enseignants qui repèrent les signaux révélateurs, des amis qui tendent la main, des institutions qui accompagnent et des plateformes qui doivent prendre leurs responsabilités. La sécurité numérique n'est pas un réflexe individuel, c'est un écosystème à bâtir ensemble. Les enfants que nous avons présentés ont tous découvert quelque chose de précieux : **le pouvoir de dire non, de demander de l'aide, de dénoncer, de se relever et parfois même d'aider les autres à se protéger**. Leur résilience est un rappel puissant que même après la nuit la plus sombre, l'aube va renaître.

Ce livret a pour vocation d'éveiller sur les dangers de l'Internet et de donner les moyens d'y faire face. Il ne cherche pas à culpabiliser, mais à éclairer. Si chaque lecteur en ressort avec une meilleure compréhension, une vigilance accrue, une empathie renouvelée ou le courage d'entamer une conversation difficile, alors ce travail aura pleinement atteint son but.

Car protéger nos enfants dans l'univers numérique, ce n'est pas les éloigner des écrans, c'est leur donner les clés pour s'épanouir, les entourer d'adultes attentifs, leur offrir la confiance nécessaire pour demander de l'aide et leur rappeler qu'ils ne sont jamais seuls.
Ensemble, faisons du numérique non pas un espace de crainte, mais un espace de croissance, de respect et de lumière.



DIVA
Digital Interactive Virtual Assistant



**MINISTÈRE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION,
DE LA COMMUNICATION ET DE L'INNOVATION**